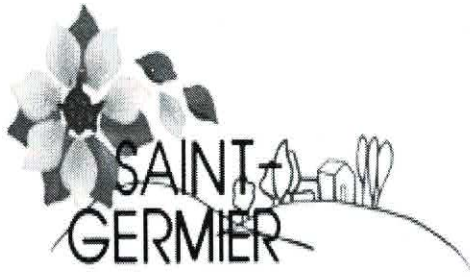


Mairie de Saint-Germier



République Française

Département

Haute - Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE SAINT-GERMIER**

**SEANCE DU 23 JANVIER 2023 A 19H00**

*Convocation du 10 janvier 2023*

*Affichage du 10 janvier 2023*

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le conseil Municipal de la commune de Saint-Germier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Esther ESCRICH FONS, Maire.

**Président :** ESCRICH FONS Esther

**Présents :** ESCRICH-FONS Esther - HEDIN Philippe - ROUQUET Gérard - GAYON Céline  
- BARBE Cécile - CREMEY Sylvie

**Absents excusés :** AMILHAT GROLLIER Isabelle- -DAVANT Dominique - FONS Alizée

**Procuration :**

**Secrétaire de séance :** BARBE Cécile

Pièce jointe : Convention signée

**OBJET : Délibération 2023-01-02**

**SERVICE PORTAGE DE REPAS**

Madame le MAIRE expose aux membres du Conseil Municipal que le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS propose un service de livraison de repas à domicile dont l'objectif est le maintien des personnes âgées dépendants à leur domicile. Ce service est également ouvert à tous en cas de situation particulière (handicap, retour d'hospitalisation ...°).

Suite à de nombreuses demandes d'élus de communes voisines, les membres du CCAS de la commune de Villefranche de Lauragais ont décidé d'élargir ce service de livraison de repas à domicile.

Après délibération, à l'unanimité (6 Voix Pour, 0 Voix Contre, 0 abstention) le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce nouveau service à compter du 23 janvier 2023.

Le conseil municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour signer la convention de portage de repas à domicile avec le CCAS de la commune de Villefranche de Lauragais.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de la Haute Garonne et fera l'objet d'un affichage pendant un mois en mairie.

Fait et délibéré à Saint-Germier,  
le 23 janvier 2023

Madame ESCRICH FONS Esther  
Maire



Délibération N°2023-01-02  
Nombre de conseillers : 11  
En exercice : 09  
Présents : 6  
Absents excusés : 3  
Procuration : 0  
Votants : 6



Madame BARBE Cécile  
Secrétaire de séance

